



SIGNER CONTRAT TRAVAIL AVEC T. SEJOUR BIENTOT EXPIRE

Par nando, le 12/08/2010 à 13:55

BONJOUR,

JE SUIS UN ETUDIANT PERUVIEN A MONTPELLIER,
MON TITRE DE SEJOUR FINIRA LE 15 SEPTEMBRE 2010
J'AI TROUVE UN TRAVAIL SAISONNIER DES 01 SEPTEMBRE 2010 JUSQU'AU 25
SEPTMEBRE 2010

MAINTENANT L'EMPLOYEUR ME DEMANDE MES PAPIERS.

EST CE QUE LEGALEMENT JE PEUX SIGNER LE CONTRAT DE TRAVAIL AVEC MON
TITRE DE SEJOUR EN COURS DE VALIDITE, MAIS QUE VA EXPIRE PENDANT JE
TRAVAILLE??

OU IL EST NECESSAIRE QUE MON TITRE DE SEJOUR SOIT VALIDE JUSQU'AU APRES
LA FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL SAISONNER??

JE VOUS REMERCIE D'AVANCE

CORDIALEMENT

FRANCE CABANILLAS